

FONDATION



DU
PATRIMOÏNE

Legs, assurance-vie,
donation

Devenez passeur d'Histoire



Qui sommes-nous ?

Organisme à but non lucratif, reconnu d'utilité publique, la Fondation du patrimoine est le **premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine** et le partenaire naturel des propriétaires, qu'ils soient des collectivités, des particuliers ou des associations, qui se mobilisent pour rendre la France plus belle.

Levier d'attractivité territoriale, de développement économique et de cohésion sociale, la Fondation accompagne la sauvegarde du patrimoine dans toutes les expressions du patrimoine national, tous les types de bâtiments : musées, théâtres, demeures, lieux de culte, moulins, fabriques... mais aussi le patrimoine non bâti comme les paysages, milieux naturels, mobiliers, véhicules anciens, savoir-faire.

Grâce au soutien des dons et des legs, ainsi que de plus de 1 000 bénévoles partout en France, la Fondation a soutenu, depuis sa création en 1996, plus de 41 000 sites patrimoniaux.

Nos missions

Sauver le patrimoine

La France peut s'enorgueillir d'un patrimoine d'une immense richesse et d'une extraordinaire diversité. Cadre de vie de nos villes et villages, il fait la beauté de notre pays et la fierté de nos concitoyens.



Créer des emplois

Les projets de restauration participent au maintien et à la création directe et indirecte d'emplois non délocalisables dans le secteur du bâtiment et du tourisme, ainsi qu'à la formation et à la transmission des savoir-faire de nos artisans.



Transmettre aux générations futures

En préservant notre patrimoine, nous transmettons à nos enfants ce que nous avons reçu en héritage. Dans un monde en évolution constante, le patrimoine est un facteur de stabilité et d'identité heureuse.



Permettre l'accès à la culture pour tous

Le patrimoine, ce sont des lieux de culture et d'histoire à la portée de chacun, partout en France. Notre priorité est de réaffecter ces bâtiments porteurs d'histoire à de nouvelles fonctions, notamment pour des équipements culturels au cœur des territoires.



Développer l'économie locale

Partout où l'on sauve le patrimoine, on rouvre des cafés, des commerces, on fait revivre des centres-bourgs, des centres-villes. Intégré dans les paysages et les écosystèmes, le patrimoine est le garant d'un développement local durable.

Exemple de projet pouvant bénéficier du soutien financier de legs non affectés

L'éco-restauration du manoir de Huisbois

(Pas-de-Calais)

Ce manoir boulonnais du XVIII^e siècle a été entièrement restauré selon les techniques traditionnelles, dans une démarche à la fois d'insertion professionnelle et d'exemplarité environnementale (100 % de matériaux sourcés en filière courte, 40 % d'éco-matériaux et plus de 10 tonnes de CO2 évitées soit les émissions annuelles d'un Français).



Exemples de projets ayant bénéficié de legs conformément à la volonté du testateur

La restauration du château, musée et bibliothèque de Lourdes

(Hautes-Pyrénées)

La Fondation du patrimoine a été bénéficiaire d'un legs universel. Parmi les biens transmis figure une maison d'habitation à Lourdes. Conformément à la volonté du légataire, le produit de la vente reçu par la Fondation est consacré à la restauration du château de Lourdes et de ses collections, qui contiennent de riches témoignages de l'histoire pyrénéenne.



La réouverture de l'église d'Arc-sur-Tille

(Côte-d'Or)

Fermée pendant près de 33 ans, l'église Saint-Martin d'Arc-sur-Tille a été restaurée et a pu rouvrir au public. Les travaux ont été réalisés en partie grâce à un legs. L'église peut ainsi maintenir l'esprit du village comme le souhaitait le testateur.



“ Sans le label de la Fondation du patrimoine, nous n'aurions jamais pu financer les travaux de restauration de notre manoir. C'est la raison pour laquelle nous souhaitons faire un legs à la Fondation du patrimoine afin qu'elle puisse aider d'autres propriétaires et poursuivre sa mission de protection du patrimoine dans nos territoires. ”

Un testateur

Le Portail du patrimoine

Découvrez également le Portail du patrimoine, le site d'information gratuit 100 % dédié au patrimoine. Retrouvez des guides pratiques, des vidéos inspirantes et des dossiers thématiques pour vous guider tout au long de votre projet sur :

www.portailpatrimoine.fr



Pour en savoir plus sur les legs,
donations et assurances-vie :



Votre contact
dédié

Ann Sophie de Jotemps

Tél : 09 80 80 99 98

transmission@fondation-patrimoine.org



FONDATION



**DU
PATRIMOÏNE**

Siège social :

153 bis, avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine

Tél : 01 70 48 48 00 | info@fondation-patrimoine.org

www.fondation-patrimoine.org